

Instructions

Remplir la grille de la manière suivante :

1. Pour chaque activité :
 - (a) indiquer l'heure du début et l'heure de la fin;
 - (b) tirer une ligne continue entre les repères de temps pour chaque activité.
2. Consigner le nom de chaque cité, ville, village ou emplacement de la voie publique et la province ou l'État où le conducteur change d'activité.
3. Si le conducteur est de service dans une municipalité de sorte que les périodes de conduite sont fragmentées en périodes d'autres heures de service de moins d'une heure chacune, le conducteur peut regrouper les périodes de conduite et les périodes d'autres heures de service respectivement.
4. Inscrire à la droite de la grille le total des heures consacrées a chaque activité, lequel doit être égal à 24 heures.

Les heures indiquées au-dessus de la grille sont présentées à titre indicatif seulement et doivent être modifiées par les conducteurs en fonction de l'début de la journée de travail fixée par l'utilisateur si la journée ne commence pas à minuit.

	Minuit											Midi											Minuit			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Heures de repos autres que celles passées dans la couchette																									Total	
Heures de repos passées dans la couchette																										
Heures de service consacrées à la conduite																										
Heures de service autres que celles consacrées à la conduite																										